

J'en souligne cette dernière phrase. Mercredi dernier, le premier ministre savait ce qu'il allait faire et l'heure exacte de cette initiative. Sinon, c'est le genre de remarque presciente que l'on ne peut même pas attendre de notre brillant premier ministre. J'aimerais avoir le temps de revenir sur les écrits et les discours du premier ministre lorsqu'il était le grand champion de la liberté contre Maurice Duplessis au Québec. J'aimerais avoir le temps de les lire, soit en anglais soit en français, parce que je suis sûr que dans ces écrits, je trouverais des déclarations innombrables qui condamnent sa décision d'aujourd'hui en termes aussi éloquents que ceux qui ont été employés de notre côté de la Chambre dans le présent débat.

De fait, je puis m'imaginer comment le regretté Maurice Duplessis doit rigoler, où qu'il soit, en voyant un de ses ennemis jurés présenter au Parlement du Canada exactement le genre de mesure que lui-même, en son temps, avait présentée au Parlement de Québec et que Pierre Elliott Trudeau devait condamner avec tant d'éloquence dans les années qui suivirent.

J'en suis extrêmement navré, non seulement à cause de ce que j'estime être l'immoralité démocratique de la mesure dont nous sommes saisis, mais parce que je suis sûr qu'elle fera grand tort à l'unité de notre pays et aux relations entre Ottawa et Québec. En 1968, les Canadiens ont cru que le premier ministre pourrait aider à unir le Canada. Son dossier est tristement sombre. Au cours des deux années et demie où il a été premier ministre du pays, le séparatisme au Québec a pris de l'ampleur au lieu d'en perdre. Le séparatisme aujourd'hui est plus fort que jamais dans l'histoire de la province, plus fort qu'en 1968. Le FLQ est devenu une force plus dangereuse que jamais auparavant, à tel point que le premier ministre et le gouvernement nous demandent d'approuver cette mesure parce, disent-ils, ils redoutent une insurrection.

Qu'arrive-t-il au Québec découlant de la politique gouvernementale, à cause de l'attitude inflexible du premier ministre qui se reflète continuellement dans ses politiques? Il considère les gens comme des mauviettes, des nullités. Pour lui, quiconque se préoccupe de la démocratie est un tendre. Résultat: l'unité canadienne est sans cesse plus menacée. Le député de Témiscamingue (M. Caouette) critiquait tout à l'heure mon leader, principalement parce qu'il a mal compris mon ami de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas).

Des voix: Oh, oh!

M. Lewis: Il m'est peut-être impossible d'être plus clair que mon honorable ami et les vis-à-vis ne sont probablement pas plus brillants qu'ils l'étaient alors, mais qu'on me permette de répéter ce qu'a dit mon leader dans des termes différents. Après l'avoir critiqué, le député de Témiscamingue en est arrivé précisément au même point en parlant de la pauvreté, du chômage, et du sentiment de frustration qui ont provoqué les récents événements au Québec. C'est exactement ce que disait notre chef.

Il se peut que les groupes minoritaires prônent la violence, mais ils n'ont jamais constitué une menace pour la société à moins que les conditions réelles au sein de cette dernière ne leur aient permis de bénéficier de l'appui ou, à tout le moins, de la sympathie de la population. Le

[M. Lewis.]

parti communiste n'a jamais pu étendre son action nulle part à l'Ouest sauf là où l'injustice, la pauvreté, le dénuement et la dégradation lui permettraient réellement de recueillir l'appui et la sympathie de la population. C'est précisément ce qui se passe—bien qu'à une échelle réduite, Dieu soit loué!—dans la province de Québec.

Des voix: Non.

M. Lewis: Mais si. La politique économique et sociale du gouvernement a créé un climat dans lequel le FLQ se sent assez fort pour agir comme il le fait présentement, en escomptant un appui beaucoup plus considérable dans les universités et parmi les chômeurs. Des députés hochent la tête, mais cela ne change pas la situation. C'est ce qui se passe au Québec. Tous les économistes prédisent que, cet hiver, le taux chômage au Québec atteindra 15 p. 100, ce qui est très probable.

• (4.00 p.m.)

C'est pourquoi je dis au gouvernement que, quel que soit le nombre de décrets du conseil qu'il puisse édicter, il y aura du malaise, des manifestations et de la violence par suite des politiques économiques qu'il a poursuivies et du chômage qu'il a créé. Le ministre des Communications (M. Kierans) a suscité un désordre lamentable alors qu'il était ministre des Postes. Il a créé une atmosphère où le FLQ pouvait espérer obtenir suffisamment de sympathie parmi la population pour pouvoir accomplir certains de ses méfaits. C'est l'apathie du gouvernement à propos des disparités régionales, ainsi que le désespoir et la frustration qui en résultent, qui ont créé les conditions propices au désordre et qu'aucun décret du conseil ne pourra enrayer.

C'est la frustration de la jeunesse, le désespoir du pauvre et la blessure du chômeur qui, autant que toute autre chose, causent les difficultés présentes au Québec. Le gouvernement doit disposer de ces problèmes fondamentaux d'ordre économique et social; se fier sur ce genre de décret du conseil est une façon extrêmement réactionnaire de régler la situation au Québec. Depuis quand la répression a-t-elle jamais réglé un problème? Je défie le ministre de la Justice et tout autre porte-parole du gouvernement d'apporter à la Chambre un seul exemple dans l'histoire du monde occidental où la répression a servi à préserver ou à rétablir l'ordre. La répression ne l'a jamais fait et ne le fera jamais. J'espère de tout cœur me tromper, mais je crois qu'à la suite de cette initiative, bon nombre de nos jeunes étudiants du Québec considéreront comme des héros et des martyrs ceux qui ont été appréhendés au milieu de la nuit. On n'aura qu'élevé et épaissi le mur entre Ottawa et la population du Québec.

Le ministre de la Justice a déclaré que toute cette mesure ne s'applique pas à toute la population du Canada ou à toutes les provinces du Canada, mais à Montréal et à la province de Québec. Aux membres du gouvernement, qui se préoccupent autant de l'unité du Québec et du Canada que je prétends m'en préoccuper moi-même—et je respecte leur sincérité—j'affirme qu'ils n'ont absolument pas examiné cette question, qu'ils auraient pu agir différemment. Ils auraient pu aider les divers organismes